



## ACCOMPLIR LA LOI Partie 1 - MATTHIEU 5 : 17-20

### INTRODUCTION - LA CONDUITE DU CHRETIEN - Matthieu 5 : 17-48

Les béatitudes décrivent le caractère d'un disciple de Christ, les attitudes, les postures du cœur et les choix d'intention. Elles décrivent la discipline d'un disciple, un effort qui va à l'encontre de ce que notre chair nous propose avec laxisme. Les béatitudes décrivent également les qualités d'un disciple, reflétant une habitude acquise par la discipline. Et à ces huit démarches, Christ associe huit promesses.

**Matthieu 5 : 3 - 10 « Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux !**

***Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés !***

***Heureux ceux qui sont doux, car ils hériteront la terre !***

***Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés !***

***Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde !***

***Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu !***

***Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés fils de Dieu ! »***

Comme nous l'avons vu dans nos études précédentes, ces quelques phrases décrivent la personne qui est vraiment heureuse, qui est bénie, qui est dans un état de bien-être, qui connaît la joie profonde du cœur car elle vit selon ces principes.

Chaque personne qui est véritablement en Christ, née de nouveau, une nouvelle création, enfant du royaume des cieux a dû venir à Christ avec les attitudes décrites ici :

- avec un esprit brisé, en menant deuil sur son état de péché (verset 3)
- avec douceur et humilité devant le Dieu trois fois saint (versets 4 et 5)
- avec une faim et une soif insatiable de justice, à la recherche de la miséricorde, la compassion et disposé à l'accorder aux autres (versets 6 et 7)
- avec le désir d'être pur de cœur et de connaître la paix avec Dieu et de la vivre (versets 8 et 9).

Toutes ces dispositions de cœur et attitudes étaient présentes en entrant dans le royaume spirituel. Désormais, ces choses doivent progresser et devenir des caractéristiques dominantes de nos vies dans le royaume auquel nous appartenons.

Et quand cette progression se produit, nous découvrons que la huitième béatitude se réalise. Verset 10 :

**Matthieu 5 : 10 « Heureux ceux qui sont persécutés à cause de la justice, car le royaume des cieux est à eux ! »**

C'est la dernière des béatitudes, mais l'apogée de toutes les autres. Il est difficile de comprendre que les hommes cherchent à persécuter ceux qui sont doux et humbles d'esprit, qui aiment la justice, qui sont miséricordieux, des artisans de paix, mais c'est une réalité. La consécration des enfants du royaume ne fait qu'amplifier la dépravation des fils de la rébellion.

D'une certaine façon, la dernière béatitude est la mesure de toutes les autres. Si nous progressons dans notre vie spirituelle, Dieu développant en nous le caractère de Christ, nous essuierons davantage d'opposition et de conflits. L'un ne va pas sans l'autre.

Toutes les qualités, vertus, traits de caractères des béatitudes réunis sont intolérables pour les hommes dont le cœur est tourné contre Dieu.

Ils ne peuvent supporter une personne qui soit pauvre en esprit parce qu'eux-mêmes vivent dans un état d'orgueil, de valorisation de soi, d'égoïsme. Ils ne peuvent supporter la personne qui manifeste un cœur contrit et brisé sur son péché parce qu'ils veulent complètement occulter toute notion du bien ou du mal. Ils ne peuvent tolérer la douceur et l'humilité d'un disciple de Christ parce que c'est l'orgueil qu'ils honorent, ce sont ceux qui s'imposent qu'on admire. Ils connaissent très peu de la miséricorde ; ils ne connaissent rien de la pureté et ils n'ont jamais appris à procurer la paix.

Lorsque ces traits de caractère, ces qualités se manifestent dans la vie d'un disciple de Christ, cela va à l'encontre des valeurs de ce monde et suscitent une réaction vive de la part de ceux dont le cœur est tourné contre le seul vrai Dieu : et cette réaction se traduit en persécution.

**Matthieu 5 : 13** exprime que *Vous êtes le seul sel de toute la terre...il n'y a que vous. Le verset 14 déclare : Vous êtes la seule lumière de ce monde...il n'y a que vous.* Nous qui formons le Corps spirituel de Christ, son Eglise et qui possédons le caractère du royaume décrit dans les béatitudes : nous sommes le seul sel et la seule lumière au milieu de notre société corrompue et plongée dans les ténèbres spirituelles.

Ce que le Seigneur Jésus souligne c'est que la personne qui vit selon les béatitudes va influencer le monde spirituel en tant que sel et lumière tout comme le sel et la lumière affectent le monde physique/matériel.

Nous devons donc influencer le monde en tant que sel et lumière sans en être affectés/infectés. Pour être efficace, le sel doit être répandue et mélangé à la substance qu'il doit affecter. Toutefois le sel est distinct de cette substance. La lumière, afin de faire reculer l'obscurité, doit briller dans l'obscurité. Toutefois, la lumière est distincte de l'obscurité, les ténèbres. Ces affirmations de deux images qui décrivent l'influence d'un disciple de Christ sont suivies chacune d'une nuance, d'un avertissement : le sel ne doit pas perdre son goût, la lumière ne doit pas être cachée, sinon ils ne servent à rien.

**Ainsi,**

- Les versets de Matthieu 5 : 3 à 12 **décrivent pour nous ce que sont les enfants du Royaume des cieux**, les disciples de Christ.

- Les versets Matthieu 5 : 13 à 16 **décrivent de quelle manière nous devons vivre**. Etre - ce que nous sommes, le caractère d'un enfant de Dieu et faire – l'impact de nos vies et le rayonnement de ce que nous sommes en Christ.

Dans son premier enseignement, le Seigneur Jésus déclare tout simplement : « Etant devenus enfants du royaume des cieux, voici ce que vous êtes et ce que vous faites. »

Quelle est la première question/réaction que cette vérité-là suscite en nous ?

« J'ai lu et compris les Béatitudes, et ce n'est pas évident de ressembler à cela » !

« J'ai lu et compris ce que c'est que d'être sel de la terre et lumière du monde, et c'est encore moins évident de vivre de la sorte. »

Comment être et vivre comme cela ? La réponse à ces interrogations vient immédiatement après au verset 17 : **pour être et vivre de la sorte, il est nécessaire de respecter les commandements de Dieu, d'obéir à la Parole de Dieu.**

### Matthieu 5 : 17-20

**« 17 Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir.**

**18 Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé.**

**19 Celui donc qui supprimera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire de même, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux; mais celui qui les observera, et qui enseignera à les observer, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux.**

**20 Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. »**

Ainsi, la Parole de Dieu est le fil de plomb, le niveau, la mesure de la justice. C'est la Parole de Dieu qui donne les principes, les exigences et les directives. Comment peut-on réellement vivre une vie empreinte de justice, comment peut-on vivre les Béatitudes, comment pouvons-nous être sel de la terre et lumière du monde ? En gardant les principes divins à travers une obéissance absolue à l'autorité absolue de la Parole de Dieu.

Mais certainement pas en cherchant à abaisser le niveau des exigences établies par Dieu en prétendant qu'elles ne sont plus applicables, que l'on n'y est plus tenu de nos jours. C'était la théologie du jour du temps de Jésus, et les temps n'ont guère changés. On ne veut obéir qu'à ce que nous voulons bien obéir.

Voici le principe important que le Seigneur Jésus souligne dans ce texte de Matthieu 5. La clé pour mener une vie de justice pratique qui soit conforme aux exigences divines c'est de garder la Parole de Dieu. C'est pour cela que le Seigneur Jésus déclare au **verset 20** : **Vous voulez être justes aux yeux de Dieu ? « Je vous préviens que si vous n'obéissez pas à la Loi mieux que les interprètes de la Loi et les pharisiens, vous ne risquez pas d'entrer dans le Royaume des cieux. »** Pour quelle raison dit-il cela ? Parce que la justice des pharisiens était seulement affichée, extérieure, selon les traditions des hommes. La vraie justice, déclare le Seigneur, est celle qui est vécue, intérieure, conforme à loi loi immuable et éternelle de Dieu. C'est là toute la différence.

De ce fait, si nous allons être sel de la terre et lumière du monde, nous devons être véritablement justes. La seule manière de posséder une vraie justice c'est de surpasser la justice des scribes et des pharisiens, d'aller au-delà d'une fausse justice affichée et hypocrite, vers une justice intérieure réelle qui elle n'est déparée et

forgée que par la puissance et l'autorité de la Parole de Dieu qui agit en nous. C'est la Parole de Dieu qui est la seule mesure, l'étalon de la justice et Dieu n'y a rien abrogé, rien changé. Et quiconque ne vit pas selon les exigences de Dieu, qui cherche à y substituer sa propre justice fondée sur un système de traditions humaines faite de rites, d'observances et oeuvres, cette personne-là n'est rien de plus qu'un imposteur, manifestant une spiritualité factice.

Lorsque le Seigneur de gloire s'est incarné et s'est révélé aux hommes, il n'a pas fait table rase de la loi avec une volonté d'anéantir, de la rendre caduque, de la supprimer mais il l'a complètement réalisé, accompli, en lui donnant tout son sens et en réitérant son caractère immuable et les critères absolues, l'étalon de la vraie justice.

Jésus évoque trois choses concernant la loi dans ce court passage :

- I. La prééminence de la loi
- II. La permanence de la loi
- III. La pertinence de la loi

## I. LA PREEMINENCE DE LA LOI

**Matthieu 5 : 17** « *Ne croyez pas que je suis venu pour supprimer la loi (de Moïse) ou l'enseignement des prophètes. (Je ne suis pas venu pour les supprimer, mais pour leur donner tout leur sens) Non pour abolir, mais pour accomplir* ». Notons comment il introduit sa pensée : ***ne croyez pas, ne pensez pas.***

De toute évidence, c'est exactement ce que ses auditeurs étaient en train de faire. Nous avons ici l'un des passages les plus mal compris de tout le Nouveau Testament. Nombreux sont ceux qui ne comprennent pas ces paroles. Déjà à l'époque de Jésus, il en était ainsi.

En écoutant Jésus, les Juifs pouvaient voir que les enseignements de Jésus étaient d'une toute autre nature que ceux des scribes et pharisiens. Si ces derniers passaient beaucoup de temps à discuter et interpréter chaque détail de la loi en citant des autorités, Jésus semblait pour eux prêcher avec autorité autre chose que la loi donnée par Dieu à Moïse. Qu'en était-il ? Jésus ne s'intéressait-il pas à la loi ? Veut-Il annoncer une nouvelle loi ? Croit-Il d'ailleurs en cette loi et en ce que les prophètes ont annoncé ?

Ce sont à ces questions que Jésus va répondre.

Cette loi, déclare le Seigneur, est inégalée, irremplaçable, elle prime par-dessus tout. Contrairement à ce que vous croyez ou pensez, je ne vais rien y ajouter ni rien y retirer.

**Matthieu 5 : 18** « *Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota, (ni la plus petite lettre ni le plus petit détail) ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé.* »

**« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes. »**

- Le verbe abolir, (*kataluo* en grec) signifie abroger, détruire, rendre caduque. Christ n'est pas venu pour réduire à néant la loi. La nouvelle alliance qu'il est venu établir n'était pas en vue d'abroger, d'annuler la première alliance mais de l'accomplir parfaitement.

**« Je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. »**

- Accomplir (qui veut dire remplir), comme on mène à son terme une fonction, une période, un mandat, une mission. C'est la réalisation d'un projet.

Accomplir, non abolir. C'est là toute la différence. Ce que le Seigneur souligne c'est que la loi de Dieu est prééminente, rien ne la surpasse ni ne prend sa place et il en donne trois raisons dans ce verset :

**a. PREEMINENCE : PREMIEREMENT, CAR DIEU EST L'AUTEUR DE LA LOI.**

Il en est le législateur « **Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi** ». L'emploi de l'article défini « LA LOI » ne laisse plâner aucun doute. C'est la loi de Dieu qui ne change pas.

Dans Exode 20, le premier commandement affirme cette réalité :

**Exode 20 : 2-3**

**« Je suis l'Éternel, ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude.**

**Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. »**

En d'autres termes : cette loi que je vous donne est la seule loi car je suis l'Éternel...le Dieu souverain de l'univers, le Très-Haut, le trois fois saint, le seul Dieu, celui qui ne change pas. C'est moi qui aie tout créé et qui aie établi toutes les lois qui gouvernent ma création. Ma loi, mes commandements, sont donc incontournables et toute ma création y est liée.

La loi, les commandements de Dieu peuvent être divisés en trois parties : la loi morale, la loi judiciaire et la loi cérémonielle.

- **La loi morale est établie pour tous les hommes**

La loi morale est basée sur les dix commandements, les grands principes moraux établis une fois pour toutes. Tout le reste découle de cela et c'est ce qui régule la vie relationnelle de l'homme avec Dieu et avec son prochain. Ces commandements définissent ce qui est bien et ce qui est mal. Dieu est le séparateur des deux. Il nous invite à lui faire confiance en cela : ce qu'Il définit comme le bien l'est véritablement.

- **La loi judiciaire est établie pour la nation d'Israël sous la première alliance** en associant à un comportement moral des sanctions terrestres.

La Loi judiciaire ne concerne que la nation d'Israël gouvernée par Dieu, son seul roi. Elle a été donnée par Dieu afin de réguler le fonctionnement de la nation. En d'autres termes, Dieu déclare : je veux que vous soyez un peuple saint (séparé, différent). A travers ces lois législatifs, vous allez vivre de manière différente les uns avec les autres et différemment en tant que peuple que toutes les autres nations qui vous entourent. La loi judiciaire a été donné pour réguler, gouverner le comportement du peuple.

L'Eglise ne reçoit de la part de Christ aucun mandat civil ou judiciaire. L'Eglise n'a pas le droit de condamner quelqu'un à mort ou d'appliquer des sanctions individuelles à des contrevenants. Cet

aspect touchera Israël de nouveau (et alors l'ensemble de la terre) lors du règne terrestre du Christ, qui est encore à venir.

- **La loi cérémoniale est établie afin de réguler l'adoration de Dieu sous la première alliance.**

La loi cérémoniale, elle, établit la manière dont l'homme doit adorer Dieu, comment il doit s'approcher de Dieu, comment compenser le mal et la culpabilité spirituelle de l'homme. Ces lois religieuses, ces rites liés au Tabernacle puis au Temple, étaient symboles pédagogiques, chargées d'enseigner aux hommes un certain nombre de principes spirituels afin de faciliter la compréhension de ce que Christ allait accomplir, lui qui est l'Agneau de Dieu, offert en sacrifice pour la rémission de nos péchés.

De quelle loi donnée par Dieu à Moïse parle donc le Seigneur Jésus dans Matthieu 5 ? La réponse : des trois.

Christ est venu remplir, accomplir, réaliser pleinement la loi – la loi morale, et tout ce qui en découle – la loi judiciaire et la loi cérémoniale - celle de l'adoration de Dieu. Cette loi, dont Dieu en est l'auteur, est prééminente.

#### **b. PREEMINENCE : DEUXIEMEMENT, CAR LES PROPHETES AFFIRMENT LA LOI.**

**Verset 17 « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes. »**

Cette partie de phrase « **ou les prophètes** » donne encore plus d'ampleur à la prééminence de la loi et du renforcement et l'élévation de celle-ci par le Seigneur Jésus-Christ.

Les prophètes étaient les porte-paroles de Dieu afin de rappeler, de réitérer et renforcer la loi en annonçant les oracles de Dieu.

S'adressant à la nation, aux rois, aux chefs religieux les prophètes déclaraient : Vous êtes tenus d'observer la loi. Vous transgressez la loi, vous méprisez les prescriptions et les ordonnances de l'Eternel et vous vous éloignez de Dieu ! Parfois les prophètes évoquaient la faillite de la nation de garder la loi morale, parfois leur refus de suivre la loi judiciaire. Combien de fois les prophètes ont décrié les juges injustes et iniques en Israël ! Parfois les prophètes dénonçaient les manquements du peuple à la loi cérémoniale : pas de sacrifice ou bien de mauvais sacrifices, voir même des sacrifices offerts à des faux dieux, des idoles.

Les prophètes claironnaient sans cesse : jusqu'à quand clocherez-vous des deux côtés ? Si Dieu est Dieu, allez après-lui et mettez en pratiques ses commandements, ordonnances et prescriptions. Gardez la loi morale, garder la loi judiciaire qui fait de vous un peuple à part, séparé, et gardez les lois cérémoniales qui définissent le modèle d'adoration établi par Dieu.

#### **c. PREEMINENCE : TROISIEMEMENT, CAR CHRIST ACCOMPLIT LA LOI.**

**Verset 17 « je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir ».** ce qui signifie *Je ne suis pas venu pour les supprimer, mais pour leur donner tout leur sens.*

C'est ici le cœur même de la question : la loi est accomplie par Christ. Tous les principes, modèles, prophéties, types, symboles et images. Tout ce qui est contenu dans l'A.T. émane premièrement de Dieu, lui qui en est

l'auteur ; puis est affirmé par les prophètes pour finalement trouver son accomplissement complet en Jésus-Christ.

Jésus-Christ est venu pour faire ce qu'aucune personne n'avait fait avant Lui, vivre sous la loi parfaitement, sans faillir en rien, mais en obéissant à toutes choses que le Père avait ordonné. Il est d'ailleurs indispensable à tout chrétien de connaître l'enseignement de l'Ancien Testament afin de voir et comprendre que tout était en rapport avec Lui. Tout dans l'Ancien Testament parle de manière cachée de Jésus, et tout dans le Nouveau Testament trouve une illustration et permet de comprendre l'Ancien Testament. Tout dans la vie de Jésus, sa mort, ses actions, était annoncé dans l'Ancien Testament ; Il est notre Grand-Sacrificateur, Il était représenté dans chacun des sacrifices et des offrandes du Lévitique. Tout ce qui concernait les rites, les fêtes et les cérémonies trouve son accomplissement en Jésus.

#### **Paul explique cette relation entre l'Ancien Testament et Jésus dans Romains 8 : 2-4**

***«<sup>2</sup> En effet, la loi de l'Esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.<sup>3</sup> Car – chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force – Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché,<sup>4</sup> et cela afin que la justice de la loi soit accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit. »***

Car ce que la Loi s'est avérée incapable de réaliser, Dieu lui-même l'a fait. Les commandements, en effet, n'ont pu produire en nous une vie sainte : la résistance de notre être instinctif les paralysait. L'impuissance de la Loi est due à la faiblesse humaine : ma volonté égoïste est plus forte que les préceptes, mon désir de jouissance leur ôte toute force. Voilà pourquoi Dieu a envoyé son propre Fils sous la forme d'un simple homme, revêtu d'un corps semblable à notre corps accessible au péché. Dans cette chair pareille à la nôtre, Jésus a triomphé du péché, et notre nature pécheresse s'est vue condamnée et désarmée. En offrant sa vie en sacrifice pour le péché, il a brisé le joug du mal. Désormais une vie juste, conforme aux exigences de la Loi, devient possible -- à condition de ne plus mener notre existence d'après les normes usuelles, suivant les impulsions de l'homme livré à lui-même, mais de placer toute notre conduite sous le contrôle de l'Esprit de Dieu.

Christ a accompli la loi par son obéissance parfaite, par la réalisation des prophéties le concernant et par sa mort en sacrifice, tels les agneaux que l'on sacrifiait en lieu et à la place du coupable.

La justice et la sainteté de Dieu exigeaient que la faute du péché soit payée. C'est pour cette raison que Christ est venu dans le monde. Il a payé de sa vie la faute des hommes. Il est mort à la place des transgresseurs coupables, bien qu'il fût lui-même exempt de tout péché. Il n'a pas mis la loi de côté ; au contraire, Il a satisfait à toutes les exigences de la loi en accomplissant parfaitement toutes ses ordonnances par sa vie et par sa mort. L'Évangile ne supprime donc pas la loi ; il la confirme et montre comment elle a été pleinement satisfaite par l'œuvre rédemptrice de Christ.

Par conséquent, celui qui croit en Jésus n'est plus sous la loi ; il est sous la grâce. En Christ, il est mort vis-à-vis de la loi. La faute contre la loi ne devait être payée qu'une fois ; comme Christ l'a fait, ainsi celui qui croit en Christ et en son sacrifice est délié de cette dette. Dans ce sens, la loi perd de son pouvoir pour le chrétien. Elle était un pédagogue, un tuteur, jusqu'à la venue de Christ ; après le salut, ce pédagogue n'est plus nécessaire.

Pourtant, même si un enfant de Dieu n'est plus sous la loi, il n'est pas sans loi. Il est tenu à des obligations plus exigeantes que celles de la loi, parce qu'il est sous la loi de Christ. Son comportement est inspiré, non par la crainte d'une sanction, mais par le désir ardent de plaire à son Sauveur. Christ est devenu la norme de sa vie.

Le grand cri dans le cœur de l'homme c'est d'être dans la présence de Dieu. Même le jour des expiations, le souverain sacrificateur sous la première alliance ne pouvait faire pénétrer le peuple au-delà du voile, car le voile restait la barrière entre l'homme et Dieu. Tous les sacrifices ne pouvaient inaugurer cet accès.

**Hébreux 10 : 1** « *La loi, la loi cérémonielle, rituelle **en effet, possède une ombre des biens à venir et non pas l'exacte représentation des réalités ; c'est pourquoi elle ne peut jamais, par les sacrifices toujours identiques qu'on présente perpétuellement chaque année, amener à la perfection ceux qui s'approchent ainsi de Dieu.** »*

La loi n'était que l'image de la réalité et ne pouvait jamais, bien que les sacrifices étaient inlassablement répétés, amener à la perfection, donner un libre accès à Dieu. La loi n'était que l'ombre des biens à venir. Que sont les biens à venir ? Cette phrase évoque les privilèges et les bénédictions qui viennent à travers le sacrifice de Christ. Et la loi imageait toutes les bénédictions et les privilèges qui nous sont donnés par la mort de Christ.

- Les mots **ombre** et **représentation**/image utilisés ici sont très importants. La loi est une réflexion nébuleuse, une silhouette, une forme sans réalité, sans substance. Elle reflétait ce qui était réel, mais elle n'était pas la réalité.

L'auteur inspiré établit donc l'argument en disant : sans Christ, vous ne pouvez aller au-delà de l'ombre de Dieu. Ceux qui restent attachés à la forme ne font que chasser après l'ombre de Dieu, mais il n'y a pas de substance. Les biens à venir étaient représentés/imaginés par la première alliance, mais ne viennent que par Christ.

**Hébreux 10 : 1** « *C'est pourquoi elle ne peut jamais, par les sacrifices toujours identiques qu'on présente perpétuellement chaque année, amener à la perfection ceux qui s'approchent ainsi de Dieu.* »

- Le mot **perfection** « *teleao* » en grec, signifie achever, mener à la complétude. L'aspect complet de ce que Dieu a établi c'est que l'homme entre dans une relation pleine et complète avec lui. Avoir accès à Dieu, entrer dans la présence de Dieu. Cela n'est possible que par Jésus-Christ. La loi n'était que l'ombre, et bien sur, l'ombre était bien mieux que rien. **Galates 3 : 24** « *Ainsi la loi a été un précepteur pour nous conduire à Christ, afin que nous soyons justifiés par la foi.* »

La loi orientait l'homme vers Dieu. La loi avait été également utile du fait qu'elle servait à rappeler aux hommes que Dieu est saint et qu'il ne tolère pas le péché. Les sacrifices perpétuels étaient le rappel constant que sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon.

Verset 17 « *je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir* ». Que ce soit lors de sa première venue, de son Esprit survenant sur ses enfants, ou lors de son retour en gloire à venir, Christ accomplira toute la loi de Dieu : toute la loi morale, judiciaire et cérémoniale.

Les Ecritures trouvent leur pleine signification en Lui et cette Parole est complète. Elle est tout ce que Dieu voulait qu'elle soit : une image parfaite, complète et merveilleuse de la venue du Messie, le Rédempteur et Roi des rois, et de son royaume. Christ est venu pour tout accomplir.

**Dans le Nouveau Testament, le Seigneur Jésus atteste être le thème de tout l'ancien testament**

**Jean 5 : 39** « *Vous sondez les Écritures, parce que vous pensez avoir en elles la vie éternelle : ce sont elles qui rendent témoignage de moi* ».

- ✓ Genèse : il est la semence, la descendance qui vaincra

- ✓ Exode : il est l'agneau pascal
- ✓ Lévitique : il est le souverain sacrificateur
- ✓ Nombre : il est la colonne de nués le jour et de feu la nuit
- ✓ Deutéronome : il est le prophète comme Moïse
- ✓ Josué : il est le chef de l'armée de l'Éternel
- ✓ Juges : il est le juge et le législateur
- ✓ Ruth : il est celui qui a le droit de rachat
- ✓ I & II Samuel : il est le prophète qui inspire confiance
- ✓ Rois et Chroniques : il est le roi qui règne
- ✓ Esdras : il est le scribe fidèle
- ✓ Néhémie : il est le bâtisseur des ruines
- ✓ Esther : il est l'intercesseur de son peuple
- ✓ Job : il est le rédempteur vivant
- ✓ Psaumes : il est l'Éternel, notre berger
- ✓ Proverbes & Ecclésiaste : il est la vraie sagesse
- ✓ Cantique des cantiques : il est l'époux bien-aimé
- ✓ Esaïe : il est le prince de paix
- ✓ Jérémie et Lamentations : il est le prophète qui pleure, qui verse des larmes
- ✓ Ezéchiel : il est le Seigneur de gloire
- ✓ Daniel : il est le libérateur, le fils de l'homme qui marche au milieu de la fournaise ardente
- ✓ Osée : il est l'époux sans cesse trompé par l'infidélité
- ✓ Joël : il est celui qui baptise de son Esprit
- ✓ Amos : il est celui qui porte nos fardeaux
- ✓ Abdias : il est le Sauveur
- ✓ Jonas : il est celui qui est souverain, compatissant et miséricordieux
- ✓ Michée : il est celui qui porte de bonnes nouvelles
- ✓ Nahum : il est celui qui dispense sa justice
- ✓ Habakuk : Il est celui qui plaide pour le réveil spirituel de son peuple
- ✓ Sophonie : il est le tout-puissant qui sauve parfaitement
- ✓ Aggée : il est celui qui restaure et renouvelle
- ✓ Zacharie : il est la source/fontaine disponible pour laver et purifier du péché
- ✓ Malachie : il est le soleil de justice qui se lève et qui guérit

Christ est le thème des Ecritures et il a clarifié la signification originelle de la loi de Dieu - toutes les prescriptions, ordonnances, règles et principes en citant le livre de Deutéronome et en l'amplifiant **Matthieu 22 :37,39** « *tu aimeras le Seigneur ton Dieu de toute ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ta pensée...et tu aimeras ton prochain comme toi-même.* »

## CONCLUSION

Christ a accompli la loi en étant son accomplissement. Non pas seulement par ce qu'il a dit, ces faits et gestes, mais de ce qu'il est de lui-même. Qu'est-ce que je veux dire par là ? Ce que je veux dire c'est qu'il n'est pas venu juste pour libérer la loi de la perversion rabbinique ou juste pour être un modèle de justice. Il est venu afin d'apporter une justice éternelle en tant que Messie, celui que la loi prédisait.

**Christ a accompli la loi morale** car il a obéi sans faille à la loi établie par Dieu. Aucune désobéissance, aucune défaillance, aucune transgression.

**Christ a accompli la loi judiciaire**, il l'a rempli. Sa mort sur la croix a été le rejet final de la nation d'Israël du Messie et Dieu a cessé de traiter avec Israël en tant que nation. La loi judiciaire avait été donnée pour réguler, gouverner le comportement du peuple afin de la distinguer des autres peuples (lois alimentaires, vestimentaires, agricoles, sociales, et ainsi de suite). Désormais, cette loi judiciaire, qui n'était que l'ombre de la réalité d'un peuple racheté, séparé, saint, laisse place à la réalité en Christ, qui lui, bâtit son Eglise.

**Actes 15 : 14** « *Dieu est intervenu pour prendre parmi les nations un peuple à son nom.* »

**Ephésiens 2 : 13-16** « *Mais maintenant, en Christ-Jésus, vous qui autrefois étiez loin, vous êtes devenus proches par le sang de Christ. Car c'est lui notre paix, lui qui des deux (juifs et non-juifs) n'en a fait qu'un, en détruisant le mur de séparation, l'inimitié. Il a dans sa chair annulé la loi avec ses commandements et leurs dispositions, pour créer en sa personne, avec les deux, un seul homme nouveau en faisant la paix, et pour les réconcilier avec Dieu tous deux en un seul corps par sa croix, en faisant mourir par elle l'inimitié.* »

**Christ a également accompli parfaitement la loi cérémoniale.** De quelle manière ? Par sa mort sur la croix, tout le système d'adoration, la manière de s'approcher de Dieu a été transformée, renouvelée.

**Hébreux 10 : 14-21** « *Car par une seule offrande, il a rendu parfaits à perpétuité ceux qui sont sanctifiés. C'est ce que le Saint-Esprit nous atteste également. Car après avoir dit : Voici l'alliance que je traiterai avec eux, Après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur cœur Et je les écrirai dans leur intelligence il ajoute : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés ni de leurs iniquités. Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché. Ainsi donc, frères, nous avons l'assurance d'un libre accès au sanctuaire par le sang de Jésus, accès que Jésus a inauguré pour nous comme un chemin nouveau et vivant au travers du voile, c'est-à-dire de sa chair ; et nous avons un souverain sacrificateur établi sur la maison de Dieu.* »

Au moment où Jésus expire, le voile du Temple à Jérusalem qui sépare le lieu très saint du lieu saint se déchire du haut en bas, Dieu signifiant par cela que le système lévitique est transformé, accompli, et que désormais l'accès à Dieu est par Christ.

Ainsi, Jésus-Christ a accompli la loi morale par sa manière de vivre, il a accompli la loi judiciaire du fait du mépris et rejet des hommes et la loi cérémoniale par sa mort, son sacrifice à la croix.

**Or, là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché.** Tout est accompli. Tout est pardonné. Il n'y a plus besoin de retourner au Temple pour offrir un nouveau sacrifice. Il suffit de s'appuyer sur le sacrifice unique de Christ.

**Ephésiens 2 : 8-10** « *Oui, sa grâce seule est la source de votre salut, et cette grâce, vous l'avez saisie par la foi. Rien ne vient de vous. Tout est cadeau de Dieu. Ce n'est pas en accomplissant les commandements que vous l'avez acquise. Tout mérite est donc exclu et, du même coup, se trouve écartée toute raison de s'enorgueillir. Ce que nous sommes, nous le devons à Dieu. Il nous a créés en Christ pour nous faire accomplir, dans la communion avec lui, les bonnes actions qu'il a préparées depuis longtemps pour nous. Voilà la vie conforme à la volonté de Dieu, celle pour laquelle il a tout arrangé d'avance ; il a préparé notre chemin afin que nous n'ayons plus qu'à y marcher.* »